



Portrait des communautés de l'outaouais



Communauté 21

Val-des-Monts Nord - Secteurs :
Saint-Pierre-de-Wakefield,
Poltimore et municipalité de
Denholm

Municipalité régionale de comté :
des Collines-de-l'Outaouais

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
LOCALISATION DE LA COMMUNAUTÉ.....	4
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES	5
Population, variation et structure.....	6
Types de familles	6
Personnes vivant seules.....	7
État matrimonial.....	7
Immigration	7
Langue parlée à la maison	7
Niveau de scolarité	8
Revenu total.....	8
Seuil de faible revenu	8
Supplément de revenu garanti	9
Population occupée	9
Aide financière de dernier recours et assurance-emploi.....	9
Logement	10
Abordabilité	10
INDICATEURS SOCIOSANITAIRES	11
Mortalité.....	12
Présence d'incapacités.....	12
Crimes contre la propriété.....	12
Signalements au Directeur de la protection de la jeunesse	12
POUR RÉSUMER.....	13
Le radar	14
La typologie.....	15
INDICATEURS DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	16
Les forces de la communauté selon les participants	17
Les enjeux et les perspectives selon les participants.....	17
POUR SUSCITER LA RÉFLEXION OU POUR FAIRE UN PAS DE PLUS!	18

INTRODUCTION

L'utilisation de statistiques démographiques, sociales, économiques ou sanitaires est aujourd'hui répandue pour comprendre et analyser les besoins des populations et élaborer des solutions qui y répondent. Conscients de la nécessité d'une information partagée, précise, de qualité et utile, une douzaine de partenaires institutionnels et communautaires de la région de l'Outaouais se sont réunis pour produire un *Portrait des communautés de l'Outaouais*.

Les différentes étapes de l'élaboration de ce portrait s'inspirent largement d'une démarche similaire élaborée par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ainsi, cette initiative a débuté par l'étape cruciale du découpage de la région en *communautés*. Après une série de rencontres, 71 communautés au sein de la ville de Gatineau et 35 dans les MRC ont été définies en collaboration avec des représentants de chacune d'entre elles.

Le présent cahier est adapté pour chacune des 106 communautés. Il présente des particularités démographiques et socioéconomiques à la section 1, des caractéristiques sociosanitaires à la section 2 ainsi qu'un résumé de leur combinaison à la section 3.

Afin de bonifier l'image fournie par ces données habituelles, la section 4 est basée sur la perception et les attentes de citoyens rencontrés et met en lumière le potentiel de développement de la communauté.

Des indicateurs complémentaires (participation électorale, inscriptions aux bibliothèques, etc.) sont présentés dans le tableau de bord disponible séparément.

En plus de fournir une base de connaissances partagée et solide, les partenaires souhaitent, à travers la diffusion du *Portrait des communautés de l'Outaouais*, encourager l'émergence d'initiatives qui répondront aux besoins identifiés, ceci dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de contribuer au dynamisme et au développement des communautés.

Les informations proposées se complètent et susciteront sans doute de l'intérêt de la part de différents acteurs. Pour ce faire, la dernière partie du fascicule propose une série de questions afin d'alimenter leurs réflexions.

Indicateurs retenus pour le Portrait des communautés de l'Outaouais

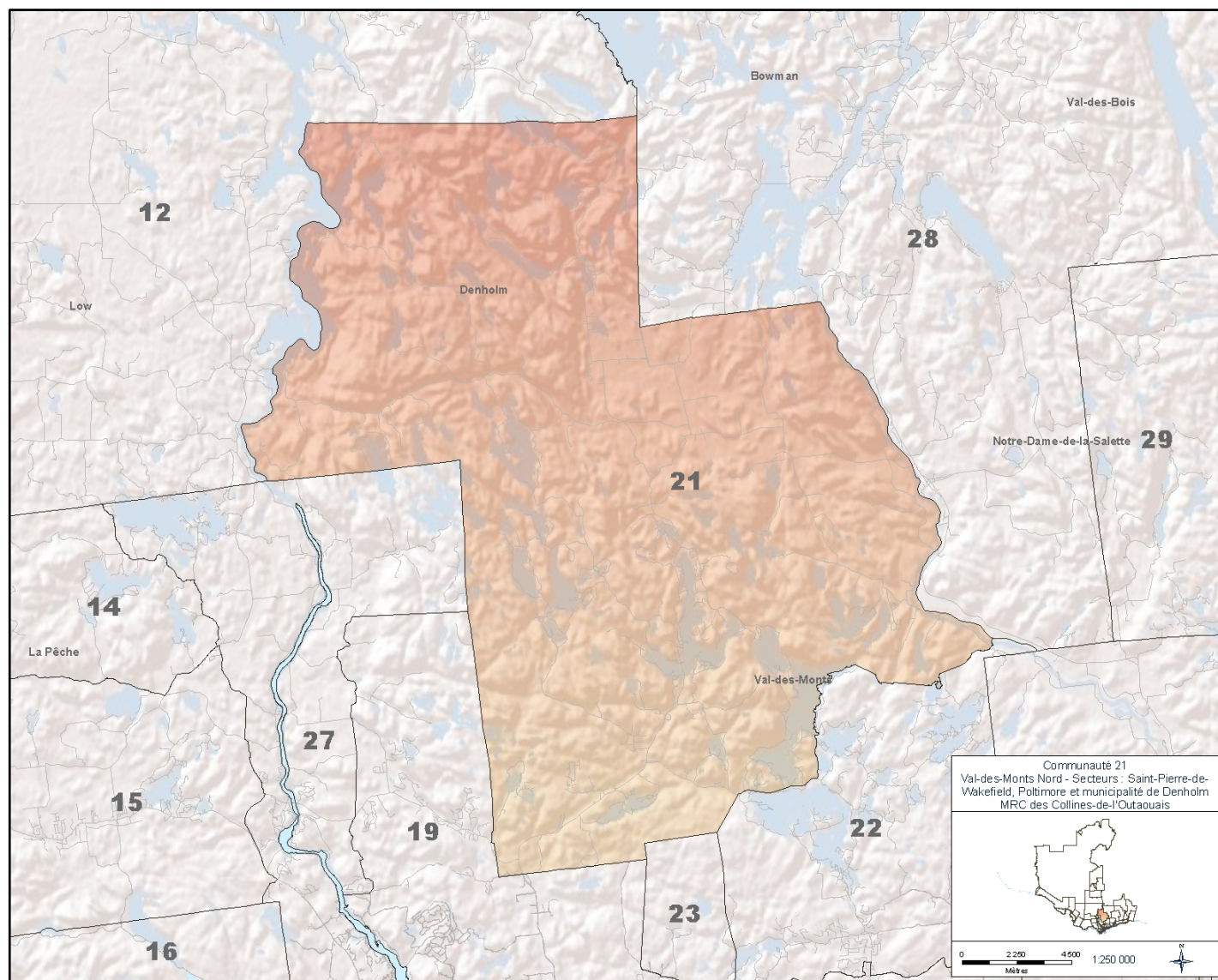


Le développement des communautés est défini comme le « processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local. Ce processus vise l'amélioration des conditions de vie sur les plans social, culturel, économique et environnemental.¹ »

Ce fascicule s'adresse à la communauté Val-des-Monts Nord - Secteurs : Saint-Pierre-de-Wakefield, Poltimore et municipalité de Denholm. La carte à la page suivante indique sa localisation.

¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Programme national de santé publique, 2003-2012*. Mise à jour, 2008. Page 61.

LOCALISATION DE LA COMMUNAUTÉ



Une partie de cette communauté se trouve également dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Cependant, puisqu'une part plus importante de la population réside dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, les comparaisons seront faites avec celle-ci. Le tableau de bord disponible séparément présente quant à lui les deux MRC

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Cette section présente des indicateurs relatifs à la population soit:

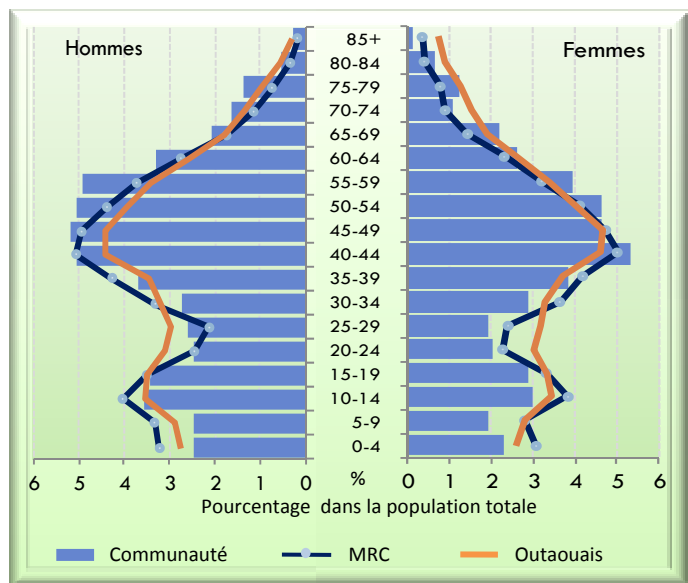
- La variation et la structure selon l'âge et le sexe
- Les types de familles
- La composition des ménages
- L'état matrimonial
- L'immigration
- La langue parlée à la maison
- Le niveau de scolarité
- Le revenu total et le supplément de revenu garanti
- L'emploi
- L'aide financière de dernier recours et l'assurance-emploi
- Le logement

Quel que soit l'indicateur présenté, une comparaison est toujours établie avec la MRC et la région de l'Outaouais.

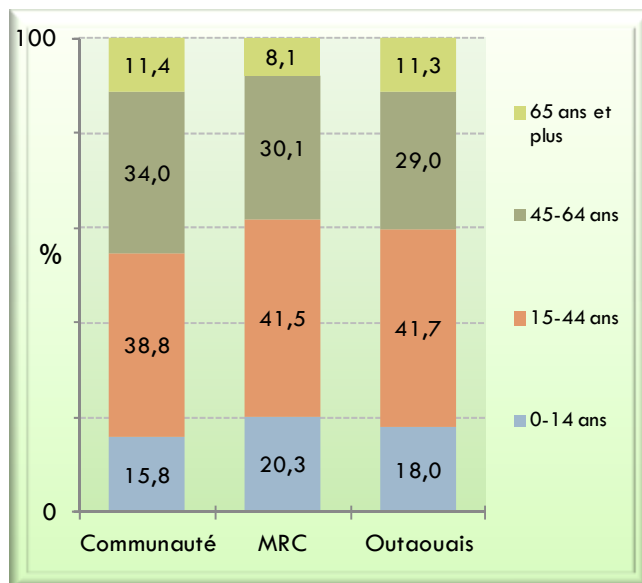
A moins d'avis contraire, toutes les données proviennent des recensements de Statistique Canada. Les données sont des compilations spéciales effectuées par le Comité scientifique du Portrait des communautés de l'Outaouais. À cause de l'arrondissement aléatoire, les totaux ne sont pas toujours égaux à la somme des parties.

Population, variation et structure

Pyramides des âges, 2006



Population totale selon le groupe d'âge, 2006



La pyramide des âges présente le pourcentage des groupes d'âge dans la population totale, selon le sexe.

Population totale et variation entre 2001 et 2006

	Population 2001	Population 2006	Variation 2001-2006
Communauté	3 740	3 645	-2,5 %
MRC	35 188	42 005	19,4 %
Outaouais	315 545	341 095	8,1 %

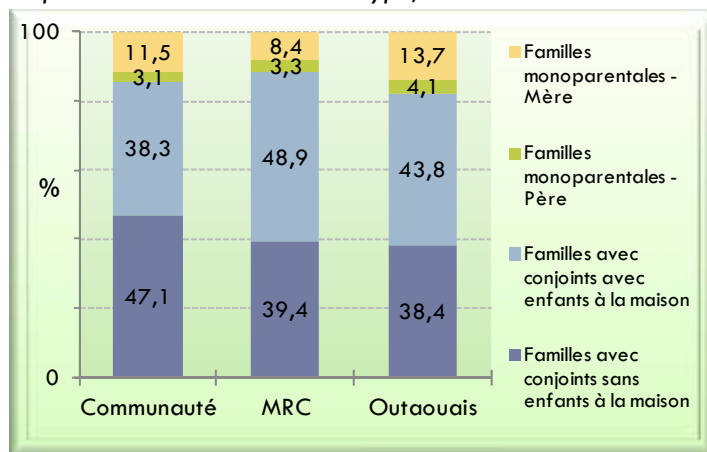
Types de familles

La famille est définie comme un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfant ou un parent monoparental. Il s'agit de la définition de la famille de recensement de Statistique Canada.

La proportion de familles monoparentales est généralement un indicateur de défavorisation sociale, surtout lorsque des femmes en sont à la tête.

Le graphique présente les proportions de chaque type de familles parmi toutes les familles de recensement.

Proportion des familles selon le type, 2006



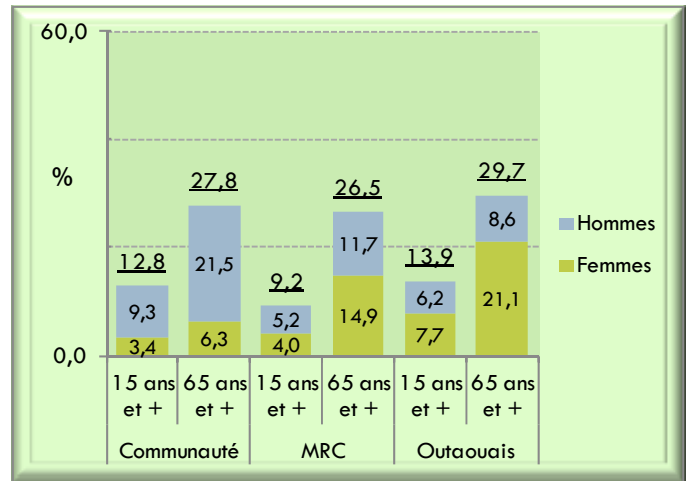
Personnes vivant seules

Le ménage fait référence à une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement. La taille des ménages est le nombre de personnes qui occupent un logement.

Parmi toutes les configurations possibles, le fait de vivre seul est, entre autres, considéré comme une mesure d'isolement et d'exclusion. En général, plus de femmes et d'âînés vivent seuls.

Le graphique présente, selon le groupe d'âge et le sexe, le pourcentage de la population vivant seule.

Pourcentage des personnes vivant seules selon l'âge et le sexe, 2006



État matrimonial

L'état matrimonial fait référence à la situation conjugale légale d'une personne.

Le tableau présente la part des personnes séparées, divorcées ou veuves parmi les personnes âgées de 15 ans et plus.

Proportion des personnes séparées, divorcées ou veuves dans la population totale, 2006

Communauté	18,2 %
MRC	15,8 %
Outaouais	19,0 %

Immigration

Un immigrant est une personne à laquelle les autorités ont accordé le droit de résider en permanence au Canada. Certains immigrants résident au Canada depuis plusieurs années alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'étranger, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.

Près de 90 % des 23 630 immigrants présents en Outaouais en 2006 étaient installés au sein de la ville de Gatineau.

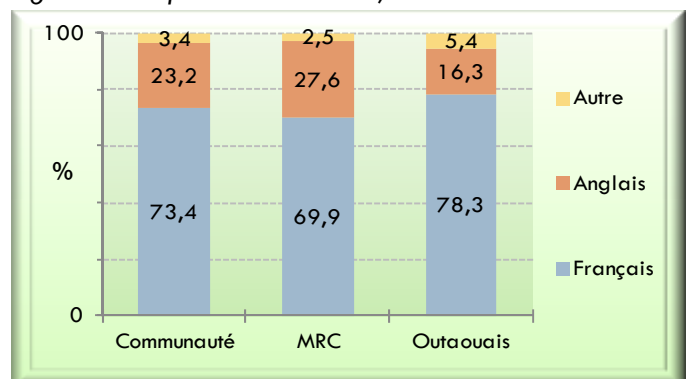
Proportion d'immigrants dans la population totale, 2006

Communauté	1,8 %
MRC	4,6 %
Outaouais	7,0 %

Langue parlée à la maison

Comme le souligne Statistique Canada², « un élément crucial influant sur la viabilité à long terme d'une langue est tout simplement le nombre de personnes qui la parlent à la maison. La langue parlée le plus souvent à la maison est plus susceptible de devenir la langue maternelle de la génération suivante, sinon la transmission d'une génération à l'autre sera probablement interrompue. »

Proportion de la population totale selon la langue régulièrement parlée à la maison, 2006



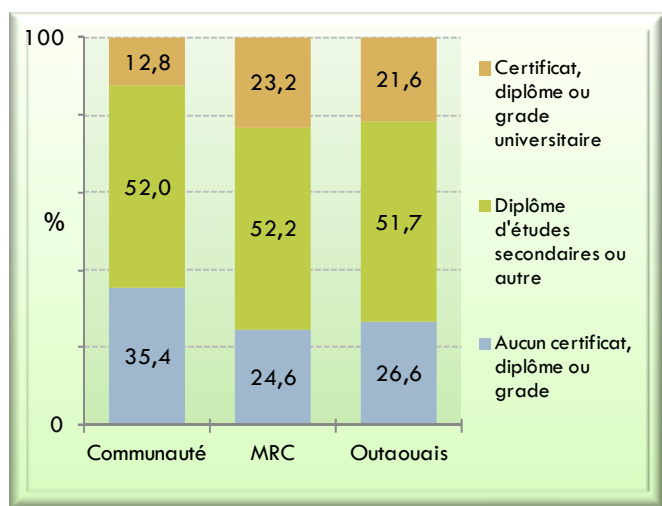
² <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007001/4169317-fra.htm>

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité fait référence au diplôme, certificat ou grade le plus élevé obtenu par la population de 15 ans et plus.

Il est possible de distinguer les personnes qui n'ont a) aucun diplôme, b) celles qui détiennent un diplôme d'études secondaires, d'apprenti, d'une école de métiers ou d'un cégep et c) les universitaires.

Proportion de la population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme, certificat ou grade, 2006

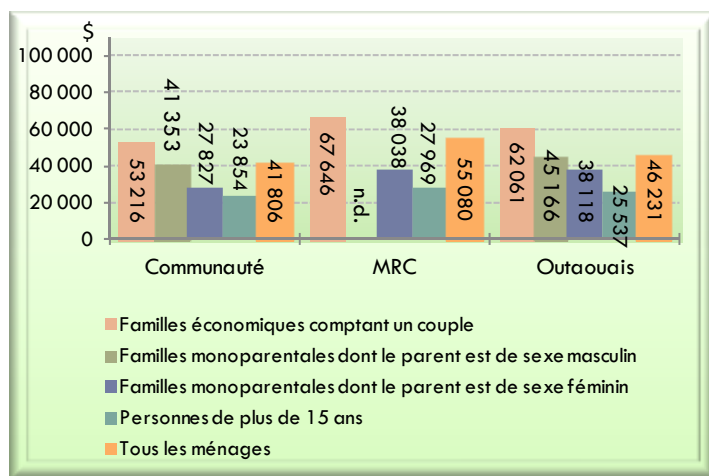


Revenu total

Le revenu total fait référence au gain en argent provenant de toutes les sources notamment un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces.

Le graphique présente le revenu médian après impôt, soit le revenu qui sépare la population en deux groupes, une moitié gagnant un revenu plus élevé que la médiane et l'autre un revenu inférieur. Il s'agit des revenus gagnés au cours de l'année 2005.

Revenu médian après impôt selon le groupe, 2005



n.d. : non disponible

Seuil de faible revenu

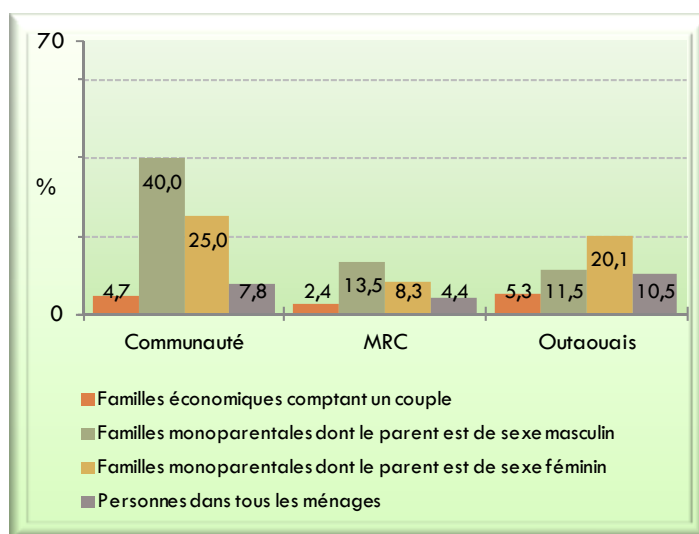
Le seuil de faible revenu fait référence au niveau en deçà duquel les membres d'un ménage pourraient éprouver des difficultés à se loger, se nourrir et se vêtir.

Le seuil de faible revenu après impôt permet de tenir compte du fait que le paiement de l'impôt a pour effet de réduire le pouvoir d'achat des familles.

Le graphique présente la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu établis par Statistique Canada, seuils variables selon le lieu de résidence et la taille de la famille.

La famille économique fait référence à un groupe de personnes apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Seuil de faible revenu après impôt des familles et des personnes dans les ménages, 2005



Supplément de revenu garanti

Le gouvernement canadien accorde à la plupart des citoyens âgés d'au moins 65 ans, la Pension de la Sécurité de la vieillesse. Le Supplément de revenu garanti est un montant additionnel qui assure un revenu supplémentaire aux aînés à faible revenu.

Le tableau présente la proportion des prestataires du Supplément de revenu garanti parmi tous les prestataires de la Pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti.

Taux des prestataires du Supplément de revenu garanti, 2010

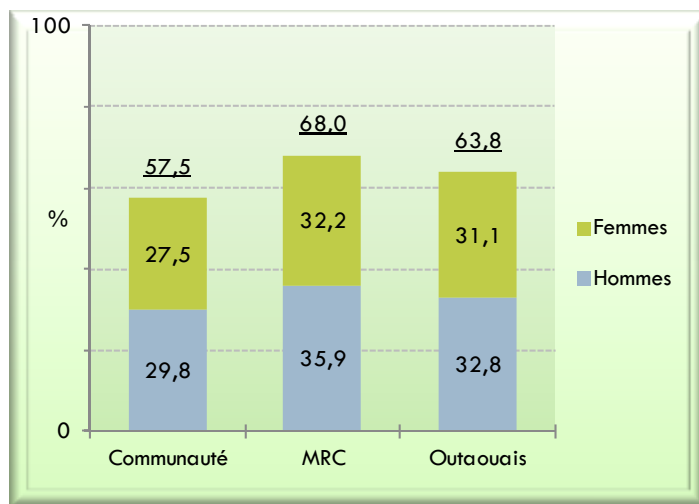
Communauté	51,1 %
MRC	38,6 %
Outaouais	40,4 %

Source : Service Canada, 2010.

Population occupée

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine ayant précédé le recensement, occupaient un emploi ou étaient absentes de leur travail. Il peut s'agir de salariés, de travailleurs autonomes ou de personnes sans rémunération à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail ou de toutes autres raisons.

Proportion de la population occupée de 15 ans et plus selon le sexe, 2006



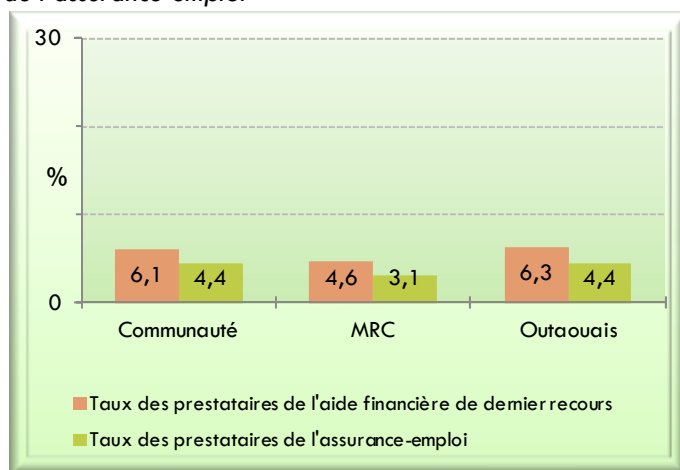
Aide financière de dernier recours et assurance-emploi

Au Québec, une aide financière de dernier recours est offerte aux personnes et aux familles qui n'ont pas de revenus suffisants ou qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.

Le gouvernement du Canada offre, quant à lui, des prestations d'assurance-emploi (aide financière temporaire) aux personnes qui ont perdu leur emploi sans en être responsables, qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne peuvent pas trouver d'emploi. L'assurance-emploi vient également en aide aux travailleurs malades, aux femmes enceintes et aux parents qui s'occupent d'un proche (adoption, nouveau-né ou maladie grave).

Le graphique présente la proportion des prestataires parmi la population âgée de 15 à 64 ans.

Taux de prestataires de l'aide financière de dernier recours et de l'assurance-emploi



Source: Emploi-Québec, 2010, Service Canada, 2010 et Statistique Canada, 2006.

Logement

Le logement est essentiel au bien-être des personnes et à la vitalité des communautés. Le tableau présente la proportion des logements occupés par un propriétaire et un locataire.

La proportion des logements nécessitant des réparations majeures est également présentée. Celles-ci sont nécessaires notamment lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée.

Mode d'occupation des logements et pourcentage des logements nécessitant des réparations majeures

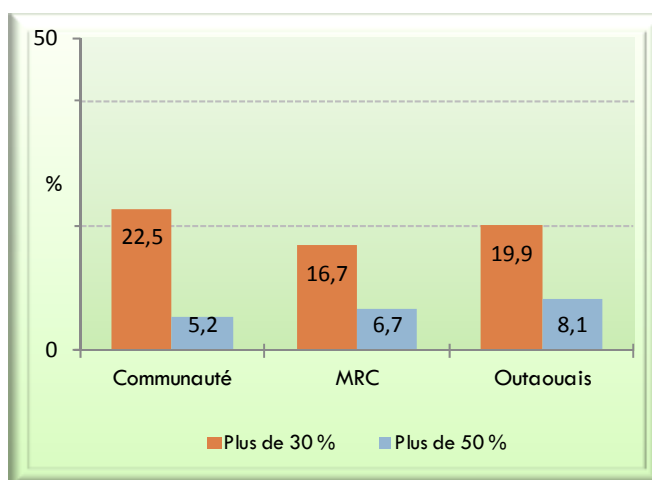
	% des logements nécessitant des réparations majeures	% des logements occupés par le propriétaire	% des logements loués
Communauté	12,7 %	83,1 %	16,6 %
MRC	10,6 %	88,8 %	11,2 %
Outaouais	8,3 %	69,4 %	30,6 %

Abordabilité

L'abordabilité fait référence à la part de revenu que consacre un ménage aux frais de logement. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), souligne qu'un logement est abordable si le ménage qui l'occupe y consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt. En revanche, tous les ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement n'éprouvent pas nécessairement de problème d'abordabilité. C'est notamment le cas des ménages ayant un revenu élevé.

Le graphique présente le pourcentage de locataires et de propriétaires consacrant une proportion importante de leur revenu aux frais de logement.

Pourcentage de ménages consacrant plus de 30 et 50 % de leur revenu aux frais de logement



SECTION 2

INDICATEURS SOCIO SANITAIRES

Cette section présente quelques indicateurs relatifs à l'état de santé et de bien-être physique et social de la population soit :

- La mortalité
- La présence d'incapacités
- La criminalité
- Les signalements au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)

Quel que soit l'indicateur présenté, une comparaison est toujours établie avec la MRC et la région de l'Outaouais.

Les données sont des compilations spéciales effectuées par le Comité scientifique du Portrait des communautés de l'Outaouais.

Mortalité

Le taux de mortalité représente le nombre de décès pour 100 000 habitants au cours d'une période donnée. Pour permettre la comparaison, les taux de la communauté et de la MRC sont standardisés selon la structure d'âge de la population de l'Outaouais.

Taux de mortalité standardisé (pour 100 000 habitants), 2000-2007

Taux de mortalité standardisé
(pour 100 000 habitants)

Communauté	474,4
MRC	482,0
Outaouais	512,2

Source: fichiers des décès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 2010 et Statistique Canada, 2006.

Note : Seuls les décès hors institution ont été conservés.

Présence d'incapacités

L'incapacité fait référence aux difficultés encourues au quotidien ou à la réduction de la qualité de vie en raison de problèmes de santé physique ou mental qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus.

Statistique Canada souligne également que les données du recensement de 2006 au sujet de l'incapacité n'ont fait l'objet que de contrôles minimaux et doivent être utilisées avec circonspection.

Proportion de la population totale selon la présence d'une incapacité, 2006

Difficultés/réductions d'activités à la maison, au travail ou à l'école ou dans d'autres activités

	Oui	Non	Pas de réponse
Communauté	16,2 %	82,7 %	1,1 %
MRC	14,3 %	85,4 %	0,3 %
Outaouais	15,5 %	83,9 %	0,6 %

Source: Statistique Canada, 2006.

Crimes contre la propriété

Les crimes contre la propriété font référence à l'ensemble des infractions du code 2000 de la déclaration uniforme de la criminalité (DUC) qui regroupe les incendies criminels, les vols, les introductions par infraction, les fraudes et les méfaits.

Le tableau présente le rapport entre tous les crimes contre la propriété et la population totale.

Taux de crimes contre la propriété (pour 100 000 habitants), 2006-2008

Taux de crimes contre la propriété
(pour 100 000 habitants)

Communauté	3 292
MRC	2 091
Outaouais	3 678

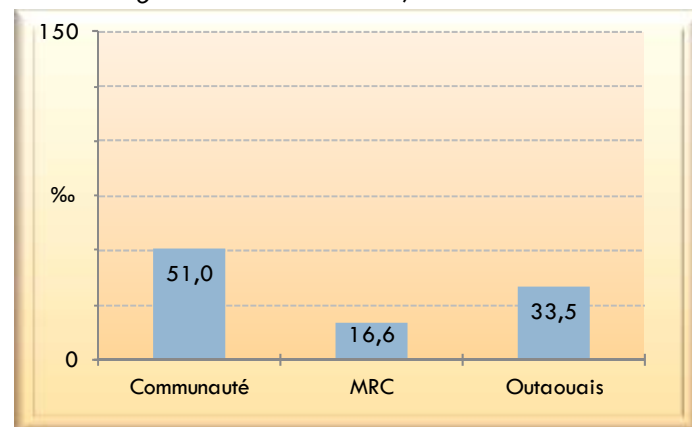
Source: Ministère de la sécurité publique du Québec, MRC Les Collines-de-l'Outaouais, Ville de Gatineau, 2010 et Statistique Canada, 2006.

Signalements au Directeur de la protection de la jeunesse

Le directeur de la protection de la jeunesse est la personne chargée d'assurer la protection des enfants en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. «Lorsque l'on a des raisons de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis, on peut et, dans certains cas, on doit en informer le directeur de la protection de la jeunesse en faisant un signalement.»³

Le graphique présente les signalements retenus quel que soit le motif, parmi la population âgée de moins de 18 ans.

Taux de signalements retenus (pour 1 000 jeunes d'enfants âgés de moins de 18 ans, 2006-2010)



Source: Direction de la protection de la jeunesse de l'Outaouais, 2010 et Statistique Canada, 2006.

³ <http://www.cdpcj.qc.ca/fr/protection-droits-jeunesse/enfants-difficultes-dpj.asp?noeud1=1&noeud2=5&cle=31>

POUR RÉSUMER

Les sections 1 et 2 ont présenté vingt indicateurs démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires. Cette section vise à fournir un résumé de la situation de la communauté en ciblant onze indicateurs clés :

- La proportion de personnes vivant seules
- La proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées
- La proportion de familles monoparentales
- La proportion de personnes sans diplôme secondaire
- Le taux d'emploi
- Le revenu total moyen

Ces indicateurs ont permis de créer un indice de défavorisation.

- Le taux de mortalité
- L'âge moyen observé au décès
- Le taux d'incapacité
- Le taux de signalement
- Le taux de criminalité

Ces indicateurs ont permis de créer un indice sociosanitaire.

Enfin, deux types de graphiques ont été privilégiés pour résumer la situation de la communauté :

1. Le radar

Mode de représentation synthétique qui permet de positionner la communauté et la MRC au regard des onze indicateurs en comparant leurs situations à celle de la région de l'Outaouais.

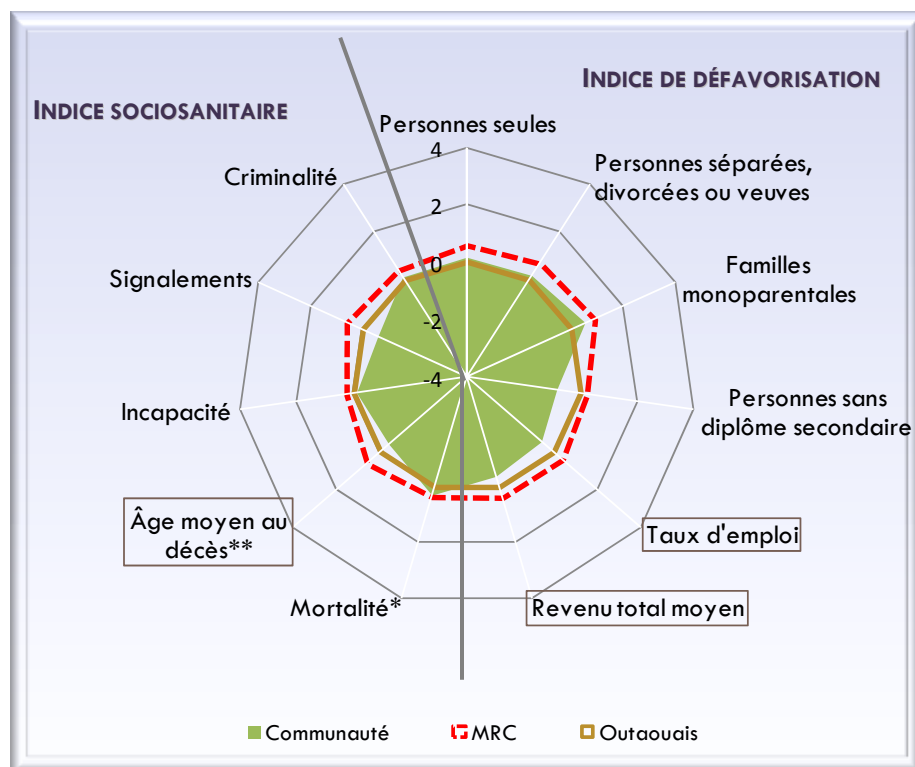
2. La typologie

Les 106 communautés de l'Outaouais sont présentées dans un graphique à deux axes composé des indices sociosanitaire et de défavorisation.

Le radar

Le radar compare la situation de la communauté et de la MRC à celle de l'ensemble de l'Outaouais qui est fixée à 0. Les valeurs de la communauté (ou de la MRC), lorsqu'elles sont supérieures à 0 témoignent d'une situation plus avantageuse pour l'indicateur. À l'inverse, des valeurs inférieures à 0 témoignent d'une situation moins avantageuse de la communauté par rapport à l'ensemble de l'Outaouais.

Résumé des 11 indicateurs clés composant l'indice de défavorisation et l'indice sociosanitaire



* Indice comparatif de mortalité (décès observés / décès attendus).

** Âge moyen au décès (âge moyen observé / âge moyen attendu).

Note : Les données sont centrées-réduites par rapport à l'Outaouais.

Valeur des données centrées réduites présentées dans le radar

	Communauté	Minimum	Maximum
Personnes seules	0,1	-2,8	1,3
Personnes séparées, divorcées ou veuves	0,2	-2,4	2,1
Familles monoparentales	0,5	-3,5	2,1
Personnes sans diplôme secondaire	-0,8	-2,0	1,9
Taux d'emploi	-0,6	-2,1	1,9
Revenu total moyen	-0,4	-1,7	3,3
Mortalité*	0,3	-2,2	2,4
Âge moyen au décès**	-0,4	-2,3	3,6
Incapacité	-0,1	-2,8	1,8
Signalements	-0,6	-3,9	1,0
Criminalité	0,1	-7,5	0,8

Note : Il s'agit des valeurs minimums et maximums au sein des 106 communautés de l'Outaouais.

Comprendre le radar

- + La valeur de l'Outaouais est fixée à 0.
- + Lorsque la **valeur** de la communauté est **supérieure à 0**, sa **situation est plus avantageuse** que celle de l'Outaouais.
- + Lorsque la **valeur** de la communauté est **inférieure à 0**, sa situation est à l'inverse, **plutôt désavantageuse**.

Note supplémentaire

- + Pour 8 des 11 indicateurs, lorsque la valeur de la communauté est supérieure à 0, cela indique que le niveau de l'indicateur mesuré (mortalité, % de personnes seules, de criminalité, etc.) est plus bas dans la communauté.
- + Pour les trois autres indicateurs soit l'**âge moyen au décès**, le **taux d'emploi** et le **revenu total moyen**, les valeurs supérieures à 0 indiquent également une situation avantageuse et le niveau de l'indicateur est plus élevé dans la communauté.

La typologie

Afin de comparer les 106 communautés de l'Outaouais et de simplifier la compréhension de leur profil, une typologie en 5 groupes est proposée. Elle est basée sur le croisement de l'indice de défavorisation et de l'indice sociosanitaire organisés en quintiles, c'est-à-dire en cinq groupes contenant chacun 20 % des communautés.

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques générales de chaque type de communauté.

Principales caractéristiques de chaque type de communautés

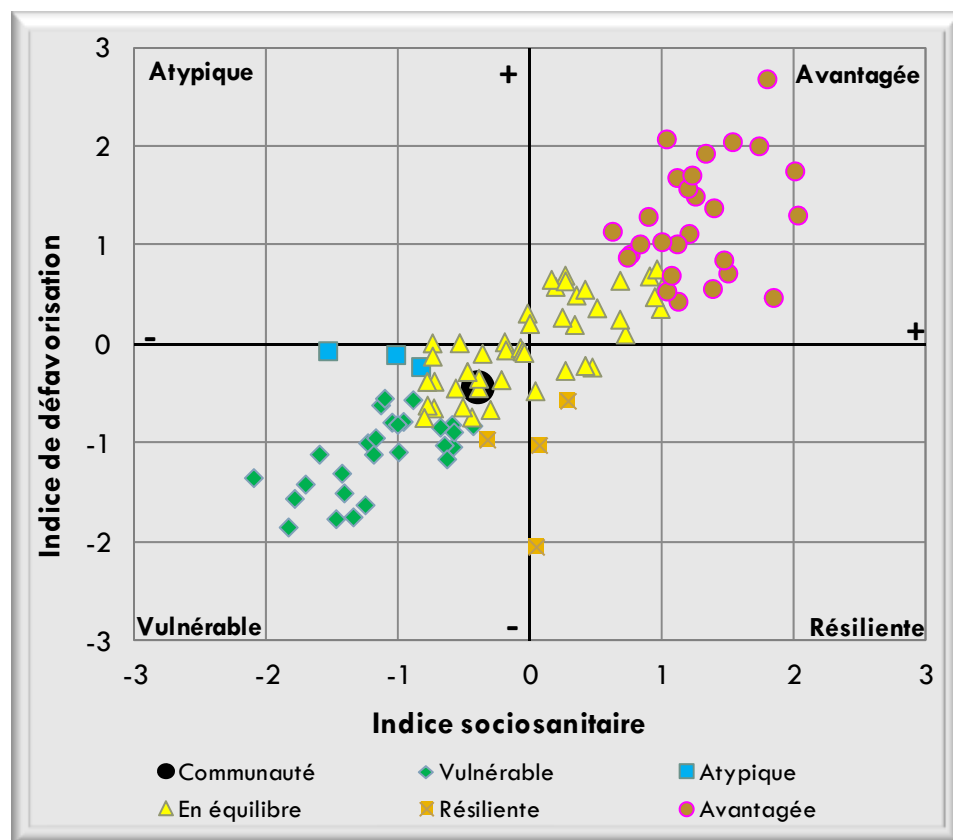
	Avantagée	Atypique	En équilibre	Résiliente	Vulnérable
Caractéristiques socioéconomiques (Indice de défavorisation)	😊	😞	😞	😞	😞
Caractéristiques sociosanitaires (Indice sociosanitaire)	😊	😞	😞	😞	😞
Communautés n (106)	27	3	45	4	27
% (100 %)	25 %	3 %	42 %	4 %	25 %

😊 En général plutôt favorable

😞 En général plutôt défavorable

😞 Dans la moyenne

Typologie des communautés de l'Outaouais



Comprendre le graphique

- + Les 106 communautés de l'Outaouais sont présentées. L'accent est mis sur la communauté dont il est question dans ce fascicule à l'aide de ce signe : ●
- + À cause des choix méthodologiques effectués, plusieurs communautés se retrouvent à la frontière de deux typologies.
- + Les autres éléments d'analyse (statistiques, potentiel de développement, etc.), combinés à la connaissance du terrain, doivent alors être considérés.

Pris ensemble, tous ces éléments complètent la compréhension de la situation de chacune des communautés.

Selon cette typologie, la communauté est **en équilibre**.

INDICATEURS DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Afin de compléter le *Portrait des communautés de l'Outaouais*, des rencontres de discussion ont eu lieu dans chacune des 106 communautés. C'est près de 800 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre de ces rencontres.

L'objectif de ces consultations était de documenter les forces et les défis de la communauté. Les propos recueillis ont été analysés selon le type de potentiel pouvant contribuer au développement de la communauté :



Les gens qui la composent (*potentiel individuel*)



Les ressources communautaires (*potentiel communautaire*)



L'environnement physique (*potentiel environnemental*)



L'environnement socioéconomique (*potentiel collectif*)

Les forces de la communauté selon les participants



Les résidents ont un fort sentiment d'appartenance à leur communauté. Ils apprécient la qualité de vie qu'offre cette communauté et sa proximité à la nature. On vit ici par choix. On s'y sent en sécurité.



Les gens apprécient généralement les relations de voisinage. Ils se connaissent bien et n'hésitent pas à s'entraider (ex. covoiturage).



La communauté bénéficie de la présence de nombreux organismes communautaires et associations.



La communauté peut compter sur la présence de leaders influents et rassembleurs qui contribuent à la mise en place de projets structurants (ex. résidence pour aînés, projet « Rue principale »).

Les enjeux et les perspectives selon les participants



L'emploi et le développement économique constituent des enjeux importants pour la communauté. Il faut continuer de soutenir les actions de revitalisation. L'implantation d'une école de formation professionnelle ou une école de métiers pourrait être envisagée. Ceci permettrait d'encourager la persévérance scolaire.



La question du transport constitue également un enjeu pour la communauté. Le transport collectif ne répond pas à tous les besoins des résidents, notamment pour l'accès aux ressources communautaires.



Les gens de la communauté ne soutiennent pas suffisamment l'économie locale en achetant des produits locaux. Les gens doivent se déplacer à l'extérieur de la communauté pour avoir accès à des produits de qualité et à prix raisonnable. Les mesures pour rendre les produits locaux plus accessibles à la communauté sont peu connues. La présence de nombreux villégiateurs représente une opportunité inexploitée pour soutenir l'économie locale.



La communauté bénéficie d'un journal local, mais il n'est pas suffisamment distribué et l'information ne circule pas assez. L'école pourrait également contribuer à faire circuler l'information dans la communauté.



L'environnement physique ne favorise pas les déplacements en vélo ou à pied. Il n'y a aucune piste cyclable dans la communauté.

NOTE IMPORTANTE

Ces informations sont basées sur la perception et l'opinion des **6** participants présents à la rencontre.

POUR SUSCITER LA RÉFLEXION OU POUR FAIRE UN PAS DE PLUS!

Ce portrait visait à fournir une photo des particularités démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires de la communauté ainsi que les forces et les défis auxquels elle est confrontée. L'ensemble des partenaires souhaite que ces informations servent de levier de concertation et d'actions dans les nombreuses réflexions entourant le maintien et l'amélioration du dynamisme, de la vitalité et de la prospérité de la communauté. Voici une série de questions visant à accompagner les différents acteurs et décideurs dans leurs réflexions.

Voir et comprendre



Quel constat général faites-vous de ce portrait ? Que retenez-vous de ces résultats ?



Comment votre communauté se démarque-t-elle par rapport à la MRC ou à l'Outaouais, sur le plan démographique, socioéconomique ou sociosanitaire ?



Les perceptions recueillies auprès des personnes rencontrées reflètent-elles les vôtres ?



Quels liens faites-vous entre les données statistiques et ces perceptions ?

Réagir...



Certains résultats vous étonnent-ils ? Si oui, pourquoi ?



Comment expliquez-vous les informations présentées dans ce portrait ?



En comparaison avec la MRC ou l'Outaouais, quelle lecture faites-vous de la communauté ?



Comment ces constats peuvent-ils affecter le développement de la communauté ou la qualité de vie de ses citoyens ?

Agir...



Comment ces informations peuvent-elles être utiles ?



Ce portrait vous donne-t-il le goût de vous investir dans la communauté ? Si oui, sur quel aspect souhaiteriez-vous agir ?



Quelles sont les ressources humaines, financières ou matérielles pour aider à mettre en place des actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie dans la communauté ?

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

⇒ Le site internet au : www.communautesoutaouais.org

L'ensemble des documents produits dans le cadre du *Portrait des communautés de l'Outaouais* y sont accessibles.

Des cartes permettent également d'avoir une lecture interactive de la situation des communautés.

Le tableau de bord comprenant toutes les données détaillées, notamment celles selon le sexe et celles du Québec, y est également disponible pour chaque communauté.

⇒ Le rapport méthodologique

Document méthodologique principal, il fournit entre autres, des détails sur l'organisation de la démarche, la liste des comités et les notes techniques.

Agence de la santé
et des services sociaux
de l'Outaouais
Québec



CÉGEP
DE L'OUTAOUAIS

Centres de santé et de services sociaux
de l'Outaouais

Troca
Table régionale des organismes
communautaires autonomes de l'Outaouais



Emploi
Québec
Outaouais



Université du Québec en Outaouais



QUÉBEC EN FORME
sans TOUTE ÉNERGIE

Ville de
Gatineau